

Procès-verbal

122^e séance du conseil d'administration
Séance ordinaire qui s'est tenue le lundi 25 septembre 2023 à 18h30
au siège social, sous la présidence de M. Jacques Perreault

Présents : Mme Julie Boudreau M. Sylvain Chasle Mme Mélissa Djadi Mme Esther Fournier Mme Chantal Lalonde Mme Caroline Lamoureux Mme Suzanne Lepage M. Ronald Nicol Mme Louise Paré M. Jacques Perreault, président Mme Maryse Poupart Mme Sylvie Tessier Dre Roselyne Villiard	Absents : Mme Judy Bambach Mme Geneviève Gagné M. Paul-Émile Ottawa Dr Harry Max Prochette
	Invités : M. Philippe Ethier, PDGA Mme Annie Plante, DGA Dr Saber Labidi (point 8) Mme Marie-Pierre Girard (point 9) Mme Sylvie Lacoursière (point 10) Mme Chantal Garneau (point 11)
	Secrétaire-rédactrice : Suzanne Pouliot, conseillère-cadre à la direction générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et ouvre la réunion. Il est 19h05.

Il souligne que le 28 septembre marquera le 3^e anniversaire du décès de madame Joyce Echaquan. Nos pensées sont avec son conjoint, ses enfants et toute la communauté de Manawan.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-124

PROPOSÉ PAR : Mme Esther Fournier

APPUYÉ PAR : M. Ronald Nicol

« D'adopter l'ordre du jour comme il a été présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Monsieur Sylvain Chasle fait part d'un conflit d'intérêts en lien avec le point 11.2 de l'ordre du jour.

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 12 juin 2023

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-125

PROPOSÉ PAR : Mme Mélissa Djadi

APPUYÉ PAR : M. Ronald Nicol

« D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin 2023 (huis clos et séance publique) comme ils ont été présentés. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Séance extraordinaire du 29 juin 2023

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-126

PROPOSÉ PAR : Mme Louise Paré
APPUYÉ PAR : Mme Mélissa Djadi

« D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2023 comme il a été présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 Séance extraordinaire du 26 juillet 2023

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-127

PROPOSÉ PAR : Dr Roselyne Villiard
APPUYÉ PAR : Mme Mélissa Djadi

« D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2023 comme il a été présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4 Séance extraordinaire du 12 septembre 2023

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-128

PROPOSÉ PAR : Dr Roselyne Villiard
APPUYÉ PAR : M. Ronald Nicol

« D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 septembre 2023 comme il a été présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

- Suivant l'adoption du règlement sur les règles de fonctionnement du comité de révision en juin dernier, Madame Sylvie Tessier a été nommée à titre de présidente substitut. Également, à la séance de novembre, des recommandations du comité exécutif du CMDP seront soumises au conseil d'administration quant aux membres du CMDP

- Lors d'une séance extraordinaire ayant eu lieu le 12 septembre dernier, le conseil d'administration a procédé à la nomination de trois médecins examinateurs, soit : Dr Sylvain Bellemare, omnipraticien; Dre Hélène Moody, omnipraticienne; Dre Natalie Vachon, psychiatre.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

- Aucune question posée par le public

7. INFORMATION

- Félicitations à Mme Noëlla Goyet, présidente du comité des usagers du Nord de Lanaudière, qui a reçu le Grand prix de Philanthropie Lanaudière, soit le prix coup de cœur de la personnalité philanthropique de l'année.
- Le CISSS de Lanaudière, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) et la Sûreté du Québec (SQ) ont présenté, le 13 juin dernier, la nouvelle équipe mixte d'intervention - policiers et intervenants communautaires (EMIPIC) desservant le territoire de la MRC de Joliette. La mission principale de l'EMIPIC consiste à favoriser une orientation rapide des personnes en situation de vulnérabilité vers les ressources d'aide du réseau public et communautaire. L'intervention de l'équipe mixte vise ainsi à améliorer l'accès aux services et à réduire la judiciarisation des clientèles desservies.
- Nous avons reçu la visite du ministre Carmant le 26 juin dernier: celui-ci a rencontré des intervenants de différents programmes.
- La présidente-directrice générale a pris part à la Soirée des bourses à l'effort de la Fondation Claude-Édouard Héту pour les jeunes de Lanaudière le 28 juin dernier. Cet événement a eu lieu au Musée d'Art de Joliette.
- Le CISSS de Lanaudière a honoré, en juillet dernier, 16 résidents en médecine familiale, soit 7 ayant complété leur formation au GMF-U du Nord de Lanaudière et 9 au GMF-U du Sud de Lanaudière. De ce nombre, 8 médecins ont choisi d'exercer leur pratique en médecine familiale dans la région.
- Une centaine de retraités étaient présents à la soirée reconnaissance des retraités qui a eu lieu le 7 septembre 2023. Monsieur Jacques Perreault était présent pour représenter les membres du conseil d'administration.
- Le CISSS de Lanaudière était hôte à l'occasion du 8^e colloque annuel de cancérologie Laval-Laurentides-Lanaudière. Cet événement a eu lieu le vendredi 15 septembre dernier à St-Jean-de-Matha.
- Le 22 septembre 2023 a eu lieu le Salon des aînés de l'AQDR de l'Assomption. Mme Annie Plante, directrice générale adjointe, était présente.
- Félicitations à madame Justine Tremblay, conseillère-cadre en soins infirmiers, qui a été nommée à titre de finaliste dans la catégorie relève aux Prix Florence remis par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les lauréats seront dévoilés à Montréal, le 25 octobre prochain.

AFFAIRES MÉDICALES ET PROFESSIONNELLES : DR LABIDI

8. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP

8.1 Démissions et Congés

Dr Saber Labidi, directeur des services professionnels, présente les recommandations du comité exécutif du CMDP en date du 29 août 2023.

Démissions :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-129

PROPOSÉ PAR : M. Ronald Nicol
APPUYÉ PAR : Dre Roselyne Villiard

1. *D'accepter la démission de docteur Dany Burke (16847) – médecine interne – une démission du CISSS de Lanaudière effective en date du 20 juillet 2023.*
2. *D'accepter la démission de docteure Élisabeth Coutu (12300) – omnipratricienne – une démission du CISSS de Lanaudière effective en date du 5 septembre 2023.*
3. *D'accepter la démission de docteur Éric Drouin – gastroentérologue-pédiatre – une retraite du CISSS de Lanaudière effective en date du 13 décembre 2023.*
4. *D'accepter la démission de docteur Oussama Hallouch (02782) – radiologue – une démission du CISSS de Lanaudière effective en date du 8 octobre 2023.*
5. *D'accepter la démission de docteur Pierre Lacaille-Bélanger (98237) – radiologiste – une retraite du CISSS de Lanaudière effective en date du 31 août 2023.*
6. *D'accepter la démission de docteur Guillaume Lachapelle (13427) – omnipratricien – une démission du CISSS de Lanaudière effective en date du 30 juin 2023.*
7. *D'accepter la démission de docteure Marie-Ève Lavoie (10526) – omnipratricienne – une démission du CISSS de Lanaudière effective en date du 21 août 2023.*
8. *D'accepter la démission de docteure Emmanuelle Manny (88422) – omnipratricienne – une retraite du CISSS de Lanaudière effective en date du 15 juillet 2023.*
9. *D'accepter la démission de docteure Sonia Missaoui (19183) – pédopsychiatre – une démission du CISSS de Lanaudière effective en date du 17 juillet 2023.*

10. *D'accepter la démission de docteur Juan Carlos Ochoa Pinzon (10637) – omnipraticien – une démission du CISSS de Lanaudière effectif en date du 30 septembre 2023.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Congés :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-130

PROPOSÉ PAR : M. Ronald Nicol
APPUYÉ PAR : Dre Roselyne Villiard

1. *D'accepter le congé de maladie de docteur Marie-Lène Bédard (09634) – psychiatre – effectif à compter du 15 août 2023, pour une durée indéterminée.*
2. *D'accepter le congé de maternité de docteure Élise Boyer (20768) – omnipraticienne – effectif à compter du 2 septembre 2023 jusqu'au 31 mars 2024, suivi d'un congé de service jusqu'au 30 juin 2024.*
3. *D'accepter le congé de maternité de docteure Raphaëlle Gontier-Dupré (18345) – omnipraticienne – effectif à compter du 23 juillet 2023 jusqu'au 23 juillet 2024.*
4. *D'accepter le congé de service de docteur Pierre Jeanson (06101) – ophtalmologiste – effectif à compter du 1er août 2023 jusqu'au 1er février 2024.*
5. *D'accepter le congé de maternité de docteure Mélissa Lemieux (17359) – omnipraticienne – effectif à compter du 17 juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2024.*
6. *D'accepter le congé de maternité de docteure Valérie Malboeuf (03893) – omnipraticienne – effectif à compter du 17 août 2023 jusqu'au 01 juillet 2024.*
7. *D'accepter le congé de maternité de docteure Audrey Malo Véronneau (20752) – omnipraticienne – effectif à compter du 1^{er} juillet 2023 jusqu'au 30 avril 2024.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Octroi de statuts et privilèges

Un total de 25 médecins sont visés par une modification de privilèges et on compte 14 nominations.

Modification de privilèges

Sur proposition de Mme Suzanne Lepage, dûment appuyée par Mme Esther Fournier, les statuts et privilèges sont octroyés comme suit :

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-130				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
1) BICAMUMPAKA SHEMA, Astrid	03828	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD du service de Soins en CHSLD Sud du département de Médecine générale pour la Maison des aînées de Mascouche et la Maison des aînés et alternative de Repentigny du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
2) D'APICE, Hawa Lina	92339	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD au sein du service de Garde en CHSLD Nord du département de Médecine générale pour les installations CHSLD Armand Marchand du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
3) DAMIENS, Karine	14095	Pneumologie	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Recherche clinique pour le CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
4) DÉRASPE, Amélie	08206	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
5) DESCHAMBEAULT, Julie	04102	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en disponibilité SAD au sein du service de Garde en CLSC Nord du département de Médecine générale pour les installations Centre de Santé Masko-Siwin du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
6) DESJARDINS, Sarah	01813	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
7) FORTIER, Anne	83213	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
8) GAUTHIER, Andréanne	18722	Omnipraticienne	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique (clinique d'allaitement) au sein du service de Santé publique du département de Santé publique pour l'installation Hôpital Pierre-Le Gardeur du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-130				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
9) GERVAIS, Édith	19397	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
10) GHOBRI, Mélanie	01990	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD au sein du service de Soins en CHSLD Sud du département de Médecine familiale pour l'installation Maison des aînés de Mascouche et Maison des aînés et alternative de Repentigny du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
11) HERTLING, Robert-Paul	12818	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
12) IMBEAU, Sophie	03600	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
13) KOCH, Patricia	06102	Chirurgie générale	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
14) LALIBERTÉ, Laurence	R26817	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Médecine-hospitalisation au sein du service de Médecine d'hospitalisation Nord du département de Médecine générale pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023 jusqu'au 30 juin 2024.
15) LEROUX, Élise	92078	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD au sein du service de Garde en CHSLD Nord du département de Médecine générale pour les installations CHSLD Armand Marchand du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
16) LIVE, Thierry	17141	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD au sein du service de Garde en CHSLD Nord du département de Médecine générale pour les installations CHSLD Armand Marchand du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-130				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
17) MARTEL, Élise	98264	Chirurgie générale	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
18) MORENCY, Dominique	18451	Chirurgie générale	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Santé publique au sein du département de Santé publique pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
19) PARENT, Sylvie	94020	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD et Prise en charge au sein du service de Garde en CHSLD Nord du département de Médecine générale pour les installations CHSLD Armand Marchand du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
20) PELLETIER, Daniel	05353	Santé publique, médecine préventive et médecine du travail	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Recherche clinique pour le CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023. <i>Conditionnel à l'approbation de la DEUR</i>
21) PLANTE, Virginie	07194	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en disponibilité SAD au sein du service 1 ^{re} ligne CLSC Nord du département de Médecine générale pour les installations Centre de Santé Masko-Siwin du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
22) RIGUTTO, Pamela	14424	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD au sein du service de Soins en CHSLD Sud du département Médecine générale pour l'installation Maison des aînés de Mascouche et Maison des aînés et alternative de Repentigny à partir du 25 septembre 2023 jusqu'au 30 juin 2025.
23) THIBODEAU, Raymond	89029	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Garde en CHSLD au sein du service de Garde en CHSLD Nord du département de Médecine générale pour les installations CHSLD Armand Marchand du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre 2023.
24) THIVIERGE, Émilie	01497	Omnipratique	Modification de privilèges	RETIRER les privilèges en UCDG au sein du service de Gériatrie du département de Médecine générale pour l'installation Centre hospitalier de Lanaudière du CISSS de Lanaudière à partir du 21 juin 2023. Les autres privilèges sont conservés.

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-130				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
25) TREMBLAY, Robert	86378	Omnipratique	Modification de privilèges	AJOUTER les privilèges en Pédiatrie sociale au sein du service de 1 ^{re} ligne CLSC Nord du département de Médecine générale pour l'installation CLSC de Joliette du CISSS de Lanaudière à partir du 25 septembre.

Nominations

Sur proposition de Mme Suzanne Lepage, dûment appuyée par Mme Esther Fournier, les statuts et privilèges sont octroyés comme suit :

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-131				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
1) ABOU-CHEIDID, Ketty	04887	Omnipratique	Nomination Date d'arrivée : 3 juillet 2023	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Échographie d'urgence et Urgence au sein du service Urgence Sud du département Médecine d'urgence pour l'installation Hôpital Pierre-Le Gardeur du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
2) BENBRAHIM, Yasmine Sarah	00825	Dermatologue	Nomination Date d'arrivée : 10 juillet 2023 Port d'attache : CHDL	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en dermatologie au sein du service de dermatologie Nord du département de dermatologie pour le CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
3) BUCCI, Jasmine	04705	Psychiatrie	Nomination Date d'arrivée : 1 ^{er} août 2023 Port d'attache : HPLG	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en psychiatrie au sein du service de psychiatrie Sud du département de psychiatrie pour le CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
4) COUILLARD, Ann-Marie	04667	Anesthésiologie	Nomination Date d'arrivée : 31 juillet 2023 Port d'attache : HPLG	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en anesthésie-réanimation au sein du service Anesthésiologie Sud du département Anesthésiologie pour le CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
5) DO, Bao-Tram	04702	Omnipratique	Nomination Date d'arrivée : 28 août 2023	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Médecine-hospitalisation au sein du service Médecine hospitalisation Sud du département Médecine générale pour l'installation Hôpital Pierre-Le Gardeur du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-131				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
6) DUBUC, Antoine	04605	Omnipraticque	Nomination Date d'arrivée : 15 juillet 2023	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Échographie d'urgence et Urgence au sein du service d'Urgence Sud du département de Médecine d'urgence pour l'installation Hôpital Pierre-Le Gardeur du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
7) FOREST, Mégan	R24872	Anatomopathologiste	Nomination Date d'arrivée : 4 septembre 2023 Port d'attache : CHDL	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Anato-pathologie au sein du service d'Anato-pathologie du département d'Anato-pathologie pour le CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
8) GAGNON, Michèle	05496	Omnipraticque	Nomination Date d'arrivée : 24 juillet 2023	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Prise en charge en CHSLD au sein du service de Soins en CHSLD Sud du département de Médecine générale pour l'installation CHSLD Repentigny du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025. Une NOMINATION avec des privilèges en garde en CHSLD au sein du service de Soins en CHSLD du département de Médecine générale pour l'installation CHSLD l'Assomption, CHSLD de Repentigny, Centre multivocationnel Claude-David, Maison des aînés de Mascouche et Maison des aînés et alternative de Repentigny du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.
9) LABBÉ-LATULIPPE, Jade	04551	Omnipraticque	Nomination Date d'arrivée : 1 ^{er} octobre 2023	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Prise en charge en CHSLD au sein du service de Soins en CHSLD Sud du département de Médecine générale pour l'installation CHSLD Repentigny du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2023. Une NOMINATION avec des privilèges en garde en CHSLD au sein du service de Soins en CHSLD du département de Médecine générale pour l'installation CHSLD l'Assomption, CHSLD de Repentigny, Centre multivocationnel Claude-David, Maison des aînés de Mascouche et Maison des aînés et alternative de Repentigny du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2023.

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-131				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
10) LAMARRE, Arianne	04778	Omnipratique	Nomination Date d'arrivée : 5 septembre 2023	<p>Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en Soutien à domicile au sein du service Médecine familiale du département Médecine générale pour l'installation CLSC Lamater du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p> <p>Une NOMINATION avec des privilèges en Garde en CHSLD et Prise en charge en CHSLD au sein du service Soins en CHSLD Sud du département Médecine générale pour l'installation Centre d'hébergement de Repentigny du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p> <p>Une NOMINATION avec des privilèges en Garde en CHSLD au sein du service Soins en CHSLD Sud du département Médecine générale pour l'installation Centre d'hébergement de l'Assomption, Maison des aînés de Mascouche et Maison des aînés et alternative de Repentigny du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p> <p>Une NOMINATION avec des privilèges en Garde en disponibilité SAD au sein du service 1^{re} ligne CLSC Sud du département Médecine générale pour l'installation Centre multivocationnel Claude-David, CLSC Lamater et CRDP Le Bouclier l'Assomption du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p>
11) LEFEBVRE, Véronique	04425	Omnipraticienne	Nomination	<p>Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en soins palliatifs au sein du service Soins palliatifs Sud du département de Médecine générale pour les installations Hôpital Pierre-Le Gardeur et Maison Adhémar-Dion du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p>
12) OTHMAN, Sami	05597	Pédopsychiatrie	Nomination Date d'arrivée : 6 juillet 2023 Port d'attache : HPLG	<p>Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en pédopsychiatrie au sein du service psychiatrie Sud du département psychiatrie pour le CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p>
13) PROVENCHER, Anne-Marie	84401	Pédopsychiatrie	Nomination Date d'arrivée : 25 mai 2023 Port d'attache : HPLG	<p>Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en pédopsychiatrie au sein du service psychiatrie Sud du département psychiatrie pour le CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.</p>

Résolution no CA CISSSLAN-2023/09-131				
Nom, prénom	Permis	Spécialité	Catégorie	Privilèges octroyés
14) VINCENT, Carl	04963	Omnipratique	Nomination Date d'arrivée : 1 ^{er} octobre 2023	Une NOMINATION avec un statut de membre actif avec des privilèges en médecine d'hospitalisation au sein du service de médecine d'hospitalisation du département de médecine générale pour l'installation Hôpital Pierre-Le Gardeur du CISSS de Lanaudière jusqu'au 30 juin 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Nomination Chefs de département imagerie médicale

CONSIDÉRANT la démission de docteur Pierre Lacaille-Bélanger à titre de chef du département d'imagerie médicale en date du 31 août 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP du 29 août 2023;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-132

PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Chasle
APPUYÉ PAR : Mme Mélissa Djadi

« *DE nommer docteur Gilles Morency à titre de chef du département d'imagerie médicale;*

DE nommer docteur Mikaël Mongeon à titre de co-chef du département d'imagerie médicale. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 Information

Dr Saber Labidi fait état des informations transmises par le président du CMDP :

- Le CECMDP, lors de sa réunion régulière du 18 juillet 2023, a procédé aux changements suivants :
 - Nomination de Dre Raphaëlle Gontier-Dupré à la chefferie du service des soins palliatifs Sud du département de médecine générale, en remplacement de Dre Lilianne Issa.

Cette nomination est rétroactive au 29 mai 2022. Toutefois, Dre Issa assurera la chefferie par intérim du même service pour la durée du congé de maternité de Dre Gontier-Dupré, du 23 juillet 2023 au 22 juillet 2024.
 - Nomination de Dr Fabrice Ieroncig à la chefferie du service de cardiologie Sud (par intérim) du département de médecine spécialisée.

- Le CECMDP, lors de sa réunion régulière du 29 août 2023, a procédé aux nominations suivantes:
 - Dr Julio Alberto Pérez Matos à titre de chef du service de neurologie Sud. Cette nomination est appuyée par le co-chef du département de médecine spécialisée, Dr Liu.

AFFAIRES CLINIQUES ET ADMINISTRATIVES

9. COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE : NOMINATION ET RENOUELEMENT DE MANDATS

Madame Marie-Pierre Girard, directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche, présente une candidature pour un poste de membre substitut ainsi que pour deux membres du comité d'éthique de la recherche dont les mandats viennent à échéance le 15 novembre 2023,

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière d'éthique à la recherche;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du comité d'éthique de la recherche d'assurer une stabilité de leurs activités d'évaluation et de suivi des projets de recherche;

CONSIDÉRANT la nécessité de préserver l'expertise des membres au sein du comité d'éthique de la recherche ainsi que des compétences variées pour assurer l'évaluation éthique des projets leur étant soumis;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-133

PROPOSÉ PAR : M. Ronald Nicol
APPUYÉ PAR : Mme Suzanne Lepage

« DE nommer madame Insaf Salem à titre de membre substitut du comité d'éthique de la recherche du CISSS de Lanaudière (expertise en éthique);

DE renouveler le mandat de madame Maude Tremblay à titre de membre régulier du comité d'éthique de la recherche du CISSS de Lanaudière (représentante scientifique), pour une période de deux ans;

DE renouveler le mandat de monsieur Jean Poupart à titre de membre régulier du comité d'éthique de la recherche du CISSS de Lanaudière (représentant en éthique) ainsi que sa fonction de président, pour une période de deux ans. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENTATION TRIMESTRIELLE DE LA DPJ-DP

Madame Sylvie Lacoursière, présente et commente le rapport trimestriel de la DPJ.

AFFAIRES FINANCIÈRES

11. COMITÉ DE VÉRIFICATION

11.1 *Résumé de la rencontre du 19 septembre 2023*

Mme Esther Fournier, présidente, dépose un résumé et fait état des principaux dossiers abordés lors de la rencontre du 19 septembre 2023.

11.2 *Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) : rehaussement à la mission globale du financement 2023-2024*

M. Sylvain Chasle fait part d'un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

Madame Annie Plante, DGA, présente la proposition de répartition de l'enveloppe budgétaire du rehaussement à la mission globale du financement 2023-2024 au PSOC. Le dossier a été soumis au comité de vérification le 25 septembre 2023.

CONSIDÉRANT les orientations ministérielles telles qu'elles sont libellées au Programme de soutien des organismes communautaires;

CONSIDÉRANT le cadre de financement lanauchois négocié dans Lanaudière et conjointement approuvé, en juin 2016, par le conseil d'administration du CISSS de Lanaudière et la TROCL;

CONSIDÉRANT les orientations récentes du Ministère en regard des sommes accordées le 19 mai dernier par la sous-ministre adjointe, madame Caroline de Pokomandy-Morin;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier réalisée par la direction générale et la direction des ressources financières du CISSS de Lanaudière;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-134

PROPOSÉ PAR : Mme Esther Fournier

APPUYÉ PAR : Mme Mélissa Djadi

« D'autoriser la présidente-directrice générale du CISSS de Lanaudière à procéder à la répartition de l'enveloppe budgétaire du rehaussement à la mission globale du financement 2023-2024 au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) comme elle a été déterminée;

D'autoriser le paiement des sommes aux organismes communautaires pour l'année 2023-2024 selon la répartition présentée. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 Rapport trimestriel AS-617 de la période 3 – 2023-2024

Chantal Garneau, directrice des ressources financières, présente le rapport trimestriel AS-617 de la période 3 se terminant le 17 juin 2023 et répond aux questions des membres. Ce dossier a aussi été soumis au comité de vérification du 19 septembre 2023.

CONSIDÉRANT l'obligation de transmettre le rapport trimestriel AS-617 de la période 3 2023-2024 au plus tard le 21 juillet 2023;

CONSIDÉRANT l'obligation de faire adopter le rapport trimestriel AS-617 de la période 3 2023 -2024 par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le MSSS permet l'adoption du rapport trimestriel AS-617 à la date ultérieure la plus proche de celle de sa transmission;

CONSIDÉRANT les obligations découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) devant être respectées par l'établissement;

CONSIDÉRANT que, selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

CONSIDÉRANT que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

CONSIDÉRANT que, pour l'exercice financier 2023-2024, l'établissement présente un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations par un surplus au montant de 48 411 \$ (25 756 \$ aux activités d'exploitation et 22 655 \$ aux activités immobilières), respectant l'équilibre budgétaire;

CONSIDÉRANT que le 19 septembre 2023, le comité de vérification a procédé à l'analyse des résultats financiers et du rapport des heures travaillées de la période 3 - 2023-2024 et en recommande l'adoption au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a pris connaissance le 25 septembre 2023 des travaux du comité de vérification;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-135

PROPOSÉ PAR : Mme Esther Fournier
APPUYÉ PAR : Mme Suzanne Lepage

« D'adopter le rapport trimestriel de la période 3 - 2023-2024 du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations par un surplus au montant de 48 411 \$ (25 756 \$ aux activités d'exploitation et 22 655 \$ aux activités immobilières), respectant l'équilibre budgétaire;

D'autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes adoptées par le conseil d'administration ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.4 Autorisation d'emprunt pour la période du 28 septembre 2023 au 31 décembre 2024

Par madame Chantal Garneau, directrice des ressources financières. De dossier a également été discuté en comité de vérification le 19 septembre dernier.

CONSIDÉRANT que le renouvellement de l'emprunt actuel autorisé par le conseil d'administration vient à échéance le 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'à la demande du MSSS, une nouvelle demande d'autorisation d'emprunt doit être accordée pour une période minimale d'une année en date du 28 septembre 2023, date de renouvellement de l'emprunt;

CONSIDÉRANT qu'un emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidités du CISSS de Lanaudière reliées aux dépenses courantes de fonctionnement jusqu'au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que des remboursements de comptes à recevoir sont à venir du MSSS ultérieurement;

CONSIDÉRANT que le déficit cumulé du CISSS de Lanaudière au 31 mars 2023 est de 9 777 737 \$ pour le fonds d'exploitation;

CONSIDÉRANT que le budget de caisse au 31 mars 2024 prévoit un besoin de liquidités pouvant varier jusqu'à 253 000 000 \$ pour les dépenses courantes de fonctionnement;

CONSIDÉRANT que le budget de caisse du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024 sera déterminé selon un calcul théorique établi par le MSSS;

CONSIDÉRANT que le budget de caisse du 1er avril 2024 au 31 décembre 2024 est inconnu à ce jour, un besoin de liquidités pouvant varier jusqu'à 300 000 000 \$ pour les dépenses courantes de fonctionnement est à prévoir selon la base historique des montants de l'année antérieure;

CONSIDÉRANT que l'établissement transigera avec l'institution financière offrant le meilleur taux;

CONSIDÉRANT que le 19 septembre 2023, le comité de vérification a procédé à l'analyse et en recommande l'adoption;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a pris connaissance le 25 septembre 2023 des travaux du comité de vérification;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-136

PROPOSÉ PAR : M. Ronald Nicol
APPUYÉ PAR : M. Sylvain Chasle

« D'autoriser la présidente-directrice générale, le président-directeur général adjoint ou la directrice des ressources financières à signer la demande d'autorisation d'emprunt qui sera adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que les documents afférents jusqu'à concurrence de 300 000 000 \$ pour les dépenses courantes de fonctionnement pour la période se terminant le 31 décembre 2024;

D'autoriser la présidente-directrice générale, le président-directeur général adjoint ou la directrice des ressources financières à signer les documents nécessaires pour obtenir la marge d'emprunt auprès de notre institution financière ou du Fonds de financement. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.5 Autorisation de l'ajout d'un signataire pour la marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement

Par Madame Chantal Garneau, directrice des ressources financières.

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (l'Emprunteur) a, en vertu de sa résolution n° CA CISSSLAN-2020-03-027 du 9 mars 2020, autorisé la mise en place d'une marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

CONSIDÉRANT que l'Emprunteur a obtenu toutes les autorisations requises pour mettre en place cette marge de crédit et pour réaliser les emprunts prévus à cette résolution;

CONSIDÉRANT que l'Emprunteur souhaite modifier la résolution précitée concernant les personnes autorisées à conclure et à signer les documents requis pour effectuer les emprunts par marge de crédit au nom de l'Emprunteur;

CONSIDÉRANT que la résolution n° CA CISSSLAN-2020-03-027 du 9 mars 2020, doit être modifiée par l'ajout du 5e alinéa suivant :

« 5. QU'en plus des dirigeants autorisés précédemment, la directrice adjointe des ressources financières de l'Emprunteur, soit autorisée, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunt toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou pour effectuer un remboursement sur cette marge »;

CONSIDÉRANT que toutes les dispositions de la résolution n° CA CISSSLAN-2020-03-027 du 9 mars 2020 demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes;

CONSIDÉRANT que le 19 septembre 2023, le comité de vérification a procédé à l'analyse et en recommande l'adoption;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a pris connaissance le 25 septembre 2023 des travaux du comité de vérification;

IL EST :

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-137

PROPOSÉ PAR : Mme Mélissa Djadi
APPUYÉ PAR : Mme Chantal Lalonde

« D'autoriser la directrice adjointe des ressources financières à signer toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou pour effectuer un remboursement sur cette marge auprès du Fonds de financement. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu lundi 13 novembre 2023 (séance ordinaire et séance publique annuelle d'information).

13. REMERCIEMENTS À MONSIEUR JACQUES PERREAULT

Les membres du conseil d'administration rendent hommage à Monsieur Jacques Perreault dont le mandat à titre de président et de membre du conseil se terminera le 15 octobre prochain, et ce, après huit ans, soit depuis la création du CISSS de Lanaudière en 2015.

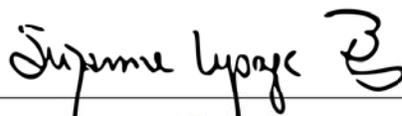
Madame Esther Fournier, au nom du conseil, remercie Monsieur Perreault pour son dévouement et son engagement dans cette noble cause. Elle souligne sa grande générosité, son leadership et son souci d'assurer l'accessibilité des soins et des services à la population, et le remercie d'avoir su rallier les membres du conseil dans cet objectif commun. Tous témoignent de leur appréciation à son endroit et lui souhaitent une retraite bien méritée.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment appuyée, IL EST RÉSOLU de lever la séance ordinaire à 20 heures.

Résolution CA CISSSLAN-2023/09-138

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Suzanne Lepage
Présidente intérimaire du C. A.



Philippe Ethier
Président-directeur général intérimaire